

IMPORTANT :

Le dossier dûment complété est à retourner **au plus tard le 09 décembre 2022 :**

- Par mail : alsh.crach@lespep56.com
- Dans le carnet de liaison de votre enfant
- A l'accueil de la mairie
- Au siège des PEP56 situé : 57, rue Anita Conti 56000 VANNES

L'inscription est définitive lorsque le dossier de votre enfant est complet.



Dossier Famille

2023

Pause méridienne – Accueil périscolaire – Accueil de Loisirs

Enfant 1

Nom : Prénom :
Date de naissance : Sexe : Fille Garçon
Ecole : Classe :

Enfant 2

Nom : Prénom :
Date de naissance : Sexe : Fille Garçon
Ecole : Classe :

Enfant 3

Nom : Prénom :
Date de naissance : Sexe : Fille Garçon
Ecole : Classe :

Représentant légal 1

Nom : Prénom :
Adresse du domicile :
Code postal : Ville :
Situation Familiale *
Marié(e) – Pacsé(e) – Vie maritale – Séparé(e) – Divorcé(e) – Célibataire – Veuf (ve)
Profession : Employeur :
Téléphone domicile : Portable : Professionnel :
Adresse électronique :
Votre adresse mail est nécessaire pour l'accès au portail famille et pour l'envoi des factures.
 Je ne possède pas d'accès quotidien à internet
 J'accepte l'utilisation de mon adresse électronique pour recevoir les informations enfance – jeunesse

Représentant légal 2

Madame, Monsieur *
Nom : Prénom :
Adresse du domicile :
Code postal : Ville :
Situation Familiale *
Marié(e) – Pacsé(e) – Vie maritale – Séparé(e) – Divorcé(e) – Célibataire – Veuf (ve)
Profession : Employeur :
Téléphone domicile : Portable : Professionnel :
Adresse électronique :
 Je ne possède pas d'accès quotidien à internet
 J'accepte l'utilisation de mon adresse électronique pour recevoir les informations enfance – jeunesse **

Autorisations et contacts

A remplir uniquement par les Assistants familiaux :

Nom : Prénom :
Adresse du domicile :
Code postal : Ville :

Téléphone domicile : Portable

Adresse électronique :

J'accepte l'utilisation de mon adresse électronique pour recevoir les informations enfance – jeunesse **

Nom : Prénom :

Lien de parenté * Grand-père - Grand-mère - Oncle – Tante – Ami (e) – Autre :

Téléphone domicile : Portable

À ** : Venir chercher l'enfant Être prévenu(e) en cas d'urgence

Nom : Prénom :

Lien de parenté * Grand-père - Grand-mère - Oncle – Tante – Ami (e) – Autre :

Téléphone domicile : Portable

À ** : Venir chercher l'enfant Être prévenu(e) en cas d'urgence

Nom : Prénom :

Lien de parenté * Grand-père - Grand-mère - Oncle – Tante – Ami (e) – Autre :

Téléphone domicile : Portable

À ** : Venir chercher l'enfant Être prévenu(e) en cas d'urgence

Une pièce d'identité sera demandée à la personne qui vient chercher l'enfant.

Lorsqu'une personne a l'interdiction de récupérer l'enfant, merci de le signaler et d'apporter l'extrait de jugement en vigueur.

Régime social / Calcul du quotient familial

Régime général (CAF ...) Caisse maritime Régime agricole (MSA) Autre

Numéro d'allocataire :

Le quotient familial est à déterminer pour chaque rentrée scolaire, vous devez nous fournir, avec ce dossier une attestation CAF ou MSA.

Attention : Dès lors que cette rubrique n'est pas complétée et en l'absence d'attestation, votre tarification sera automatiquement au tarif maximum.

Portail famille

Le portail famille permet d'inscrire vos enfants aux activités du service Enfance-Jeunesse de la commune de CRAC'H.

Pour obtenir les identifiant et mot de passe permettant l'accès au portail famille, vous devez cocher une des cases ci-dessous :

Je souhaite recevoir un identifiant et un mot de passe pour accéder au portail famille :

- À l'adresse électronique du représentant légal 1
- À l'adresse électronique du représentant légal 2
- Aux adresses électroniques des deux représentants légaux

Je souhaite recevoir par mail un tutoriel m'expliquant le fonctionnement du Portail Famille.

Vos données personnelles

J'ai bien pris connaissance des informations concernant les données à caractère personnel et leurs utilisations dans le cadre des services Enfance-Jeunesse de la commune de CRAC'H (Cf. Document spécifique)

Liste des pièces obligatoires à joindre :

- La fiche sanitaire de liaison complétée, à raison d'**une par enfant**.
- Attestation CAF ou MSA (si celle-ci n'est pas fournie, le tarif maximum sera appliqué).

Liste des pièces à joindre selon les cas mentionnés :

- Lorsque vous complétez le dossier pour la première fois : un **justificatif de domicile de moins de 3 mois** (facture EDF, téléphone, quittance de loyer...) doit être fourni. Tout changement de domicile en cours d'année, doit être transmis à la mairie ;
- Les renseignements concernant les régimes alimentaires doivent accompagner cette fiche : Protocole d'Accueil Individualisé¹ si besoin ;
- En cas de divorce ou de séparation des parents, vous devez fournir un extrait de jugement en vigueur ou une attestation sur l'honneur indiquant clairement les modalités de garde de l'enfant signé par les deux parties ;
- Pour le prélèvement automatique, **un mandat de prélèvement et UN RIB** ;
- Attestations responsabilité civile et individuel accident, cette dernière est très fortement recommandée.

Règlements intérieurs

Les services d'accueils sont encadrés par des règlements intérieurs que vous pouvez consulter et télécharger directement via notre site internet : <https://www.lespep56.com/alsh-de-crach/>

Je déclare avoir pris connaissance et accepter les modalités des règlements intérieurs des services Enfance-Jeunesse de la commune de CRAC'H.

Je déclare l'exactitude des informations inscrites ci-dessus (Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Fait à....., le

Nom.....

Prénom.....

Signature(s)

¹ P.A.I.